

(1)

— N° 139. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 29 FÉVRIER 1855.)

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS,

POUR L'EXERCICE 1856.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1856 fixe les recettes probables à fr. 130,188,050

Les Budgets des dépenses, qui ont été soumis successivement à la Chambre, se subdivisent ainsi qu'il suit :

Dotations	3,891,922 75
Dettes publiques	37,505,994 96
Affaires Étrangères	2,370,582 67
Justice	12,155,751 »
Travaux publics	19,709,670 51
Guerre	32,263,000 »
Finances	10,982,600 »
Non-valeurs et remboursements	2,148,000 »

Le Budget de l'Intérieur est le seul qui, jusqu'à présent, n'a pu être déposé. Il le sera dès que celui de 1855 aura été adopté par le Sénat.

En l'évaluant au chiffre auquel ce dernier a été arrêté par la Chambre, soit 7,295,744 »

on constate que les Budgets des dépenses s'élèvent ensemble à 128,299,265 69

L'excédant que laisseraient les Voies et Moyens serait donc de 1,888,784 51

Il s'élève à fr. 2,888,784 51 c^s, si l'on tient compte, comme les années précédentes, des ressources spéciales à provenir des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 5 février 1845.

Un tel résultat serait très-favorable, s'il ne fallait pas tenir compte de cette circonstance, que les Budgets des dépenses s'augmentent inévitablement chaque année de crédits supplémentaires et extraordinaires qui en modifient sensiblement l'économie et renversent presque toujours un équilibre qui semblait assuré.

Le Budget des Voies et Moyens, bien qu'établi avec la même modération que l'a été celui de 1855, dépasse cependant encore ce dernier de 1,591,460 francs.

Les explications qui vont suivre, font connaître les causes de cette différence.

Contribut. foncière. Le contingent de la contribution foncière a été fixé exceptionnellement pour 1854 et 1855 à 15,944,527 francs. Dans l'espoir que les circonstances extraordinaires qui ont motivé, pour ces deux années, une dérogation temporaire à la loi du 9 mars 1848, ne se reproduiront plus, on a cru devoir ramener le contingent pour 1856, à 15,500,000 francs, chiffre fixé par cette loi.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de loi soumis aux Chambres pour la révision de la contribution personnelle ayant essentiellement pour objet une meilleure répartition de cet impôt plutôt qu'une augmentation de ses produits, il s'ensuit qu'en supposant même que cette nouvelle loi puisse être discutée dans le courant de la session prochaine, ces produits ne peuvent être estimés à une somme plus forte que celle à percevoir en vertu de la Législation actuelle.

Contribution personnelle.

Pendant les cinq dernières années, la contribution personnelle, principal et additionnels, a donné les résultats suivants :

EXERCICES.	MONTANT DES RÔLES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	9,155,825	•	•
1851.	9,286,619	152,794	•
1852.	9,500,402	79,785	•
1853.	9,449,099	82,607	•
1854.	9,515,979	66,880	•

La contribution personnelle doit, dans les temps ordinaires, suivre la marche progressive de la population; mais celle-ci ayant été arrêtée, en 1854, dans plusieurs localités importantes du pays, il faut tenir compte de cette circonstance, et c'est par cette considération que le produit de l'impôt n'est pas évalué à un chiffre plus élevé pour 1856 que celui qui a été admis pour 1855, soit 9,603,000 francs.

Le produit du droit de patente, en principal et additionnels au profit de l'État, s'est élevé par chacune des cinq dernières années comme l'indique le tableau ci-après :

Droit de patente.

EXERCICES.	MONTANT DES RÔLES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	5,112,264	•	•
1851.	5,271,705	159,441	•
1852.	5,545,662	75,957	•
1853.	5,490,520	144,858	•
1854.	5,574,045	85,525	•

L'augmentation inégalement progressive du droit de patente est principalement la conséquence du développement de l'industrie; mais l'augmentation de la population exerce aussi son influence, et la marche ascensionnelle de celle-ci ayant été arrêtée, ainsi qu'on vient de le dire, le chiffre de cet impôt n'a pas paru pouvoir être évalué, pour 1856, à une somme supérieure à 3,650,000 francs, soit 56,000 francs de plus que le produit de 1854.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Redevances sur les mines.

Les redevances sur les mines ont donné, pour chacune des cinq dernières années, les produits ci-après :

EXERCICES.	MONTANT DES RÔLES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	177,022	•	•
1851.	236,824	59,802	•
1852.	237,162	558	•
1853.	250,388	•	6,774
1854.	331,390	121,002	•

Il est très-difficile d'établir, même d'une manière approximative, le chiffre des redevances sur les mines, parce que le produit de la redevance proportionnelle d'une année dépend des opérations de l'industrie minière de l'année précédente, et que des événements imprévus peuvent altérer sensiblement la situation prospère dans laquelle cette industrie se trouve aujourd'hui.

Cependant, si l'exploitation des mines se maintient, en 1855, dans les mêmes conditions qu'en 1854, il y a lieu d'espérer que le produit des redevances atteindra environ 400,000 francs. L'évaluation proposée est de 392,700 francs.

Droit de débit en détail des boissons alcooliques.

Le droit de débit des boissons alcooliques a produit, pendant la même série d'années, savoir :

EXERCICES.	MONTANT DES RÔLES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	876,678	•	•
1851.	906,858	30,180	•
1852.	915,383	6,725	•
1853.	957,048	25,465	•
1854.	809,800	•	57,248

De 1850 à 1853 inclus, cet impôt s'est successivement accru; mais l'influence de la cherté des denrées alimentaires l'a fait fléchir en 1854. On croit néanmoins pouvoir en porter les prévisions, pour 1856, au même chiffre que pour les années précédentes, soit 900,000 francs.

Droit de débit des tabacs.

Le produit éventuel de cet impôt, pour 1856, peut être maintenu au même chiffre qu'en 1855, soit 170,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les droits d'entrée ont atteint, pendant les années 1850 à 1854, savoir :

DOUANES.
Droits d'entrée.

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	11,103,029	»	•
1851.	11,800,794	696,865	»
1852.	13,335,015	1,534,819	»
1853.	11,967,413	»	1,568,200
1854.	10,928,555	»	1,038,878
MOYENNE	11,827,257		

Les prévisions pour l'exercice 1855 ont été fixées à 11,000,000 de francs; c'est à 70,000 près le chiffre des recettes réalisées en 1854. On propose la même somme pour l'exercice 1856, dans la prévision que la libre entrée des denrées alimentaires devra être maintenue après le 1^{er} janvier 1856.

Les droits de sortie ont rapporté de 1850 à 1854, savoir :

Droits de sortie.

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	285,825	»	•
1851.	264,661	»	19,162
1852.	304,918	40,257	»
1853.	245,522	•	59,396
1854.	33,062	»	211,560
MOYENNE	226,577		

Les prévisions adoptées pour 1855 sont de 100,000 francs. Ce chiffre doit être réduit dans une proportion notable pour tenir compte de l'exemption des droits de sortie stipulée en faveur des charbons de bois, par l'art. 16 du traité du 27 février 1854 avec la France. Il y a, de ce chef, une diminution de 75,000 francs environ. On ne porte, par ce motif, que 25,000 francs pour la recette présumée de 1856.

Il a été perçu pour droit de transit, de 1850 à 1854 :

Droits de transit.

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	38,457	»	•
1851.	52,250	»	6,207
1852.	30,461	»	1,760
1853.	22,987	»	7,474
1854.	10,910	»	12,077
MOYENNE	27,005		

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le chiffre des recettes présumées pour 1855 est établi à 25,000 francs. Pour l'exercice 1856, on ne croit devoir proposer que 10,000 francs, par suite des suppressions de droits de transit prononcées par l'art. 14 du traité du 27 février 1854 avec la France.

Droits de tonnage. Les droits de tonnage ont produit, pendant les cinq dernières années, savoir :

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	385,905	"	"
1851.	300,940	"	25,049
1852.	561,549	200,605	"
1855.	552,502	"	29,247
1854.	595,004	65,602	"
MOYENNE	486,959		

Les prévisions pour l'exercice courant sont fixées à 525,000. La même somme est proposée pour 1856. Elle est inférieure aux recettes de 1854; mais, pendant cette année, le mouvement de la navigation a pris un développement qui peut ne pas se maintenir. On a cru prudent de tenir compte de cette éventualité.

Timbres. Le droit de timbre des quittances de douane a produit, en moyenne, pendant les années 1850 à 1854, une somme de 37,710 francs.

La recette présumée de 1855 est établie à 35,000 francs. On propose le même chiffre pour 1856.

ACCISES. Au 31 décembre 1854, les recettes sur les accises se sont élevées, savoir :

NATURE DES PRODUITS.	MONTANT des RECETTES CONSTATÉES au 31 déc. 1854.	PRÉVISIONS DU BUDGET		DIFFÉRENCE entre les prévisions de 1854 et 1855.		PRÉVISIONS du BUDGET de 1856.
		de 1854.	de 1855.	En plus en 1855.	En moins en 1855.	
Sel et eau de mer	4,859,582	4,500,000	4,500,000	"	"	4,600,000
Vins étrangers	2,184,750	2,500,000	2,150,000	"	150,000	2,150,000
Eaux-de-vie indigènes	4,435,568	5,000,000	4,650,000	"	350,000	4,800,000
Liquides alcool. distillés à l'étranger.	197,567	270,000	170,000	"	100,000	170,000
Bières et vinaigres	5,919,529	6,600,000	6,400,000	"	200,000	6,400,000
Sucres de canne et de betterave . . .	5,655,670	5,500,000	5,500,000	"	"	5,500,000
Glucoses et autres sucres non cristall.	5,956	7,000	7,000	"	"	5,000
Timbres des quittances	14,445	5,000	15,000	10,000	"	15,000
Id. sur les permis de circulation.	854	1,000	1,000	"	"	1,000
TOTAUX.	21,249,479	22,185,000	21,595,000	10,000	800,000	21,659,000

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Bien que le produit de l'accise sur le sel présente, pour 1854, une forte augmentation, on ne peut pas encore juger positivement si elle est accidentelle ou si elle résulte d'une cause nouvelle et permanente.

Sel

Les faits qui se produiront en 1855 aideront à dissiper ce doute. En attendant, la situation des recettes, ainsi que des comptes de crédit au 31 décembre 1854, permet d'augmenter de 100,000 francs, pour 1856, les prévisions de 1855.

L'influence des événements politiques et la cherté résultant de la maladie de la vigne ont réagi défavorablement sur la consommation du vin en 1854; il en résulte une diminution notable dans les recettes. On a déjà eu égard à ce fait dans les évaluations pour 1855; on propose de maintenir au même chiffre les prévisions de 1856, soit 2,150,000 francs.

Vins et liquides alcooliques distillés à l'étranger

Le prix élevé des céréales et le développement extraordinaire de l'exportation des eaux-de-vie avec décharge de l'accise, ont fait descendre les recettes des années 1853 et 1854 de beaucoup au-dessous des évaluations portées aux Budgets de ces années. La crise alimentaire, on peut l'espérer, perdra de son intensité avant la fin de l'année courante; quant à l'exportation, elle ne peut plus avoir d'effet sensible sur les produits de l'accise, depuis que le taux de la décharge, successivement réduit, est fixé au montant de l'impôt. Quoi qu'il en soit, comme on ne peut dès aujourd'hui assigner un terme aux complications politiques dont l'action sur le produit des impôts est incontestable, on propose de fixer les prévisions de 1856 à 4,800,000 francs, chiffre primitivement arrêté pour les évaluations de 1855.

Eaux-de-vie vulgaires

A la crise alimentaire, dont l'influence sur les recettes de cette accise s'est vivement fait sentir, est encore venue se joindre la cherté du houblon. Ces causes réunies ont fait fléchir les recettes de 1854 de plus d'un demi-million. Bien qu'on puisse espérer qu'il n'en sera pas de même en 1856, on croit, pour éviter un mécompte, ne pas devoir augmenter, pour cette année, les prévisions de 1855.

Bieres et vinaigres

On porte au Budget le chiffre du *minimum* fixée par la loi du 18 juin 1849.

Sucres

Le Gouvernement examine, en ce moment, la question de savoir si le revenu que procure le sucre est susceptible d'être augmenté.

La seule fabrique de glucose qui existât en Belgique a cessé définitivement ses travaux. Rien ne fait supposer que d'autres fabriques viennent la remplacer. Toutefois, comme on ne peut rien affirmer à cet égard, et que, d'un autre côté, il convient de conserver la rubrique au Budget, on fait figurer comme produits probables à réaliser sur les glucoses une somme minime de 3,000 francs.

Glucoses

Le chiffre de 15,000 francs est en rapport avec les recettes de 1854 et les prévisions de 1855. On le maintient pour 1856.

Timbres des quittances

D'après les progressions que suivent les recettes des droits de garantie, on croit pouvoir fixer à 170,000 francs les prévisions de 1856, soit une augmentation de 10,000 francs sur celles de l'exercice courant.

Garantis des matières d'or et d'argent

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État. Cet article présente une augmentation de 30,000 francs comparativement aux prévisions de 1855 : elle est également motivée sur l'accroissement des produits pendant les cinq dernières années.

Recettes accidentelles. Par le même motif, les prévisions arrêtées à 30,000 francs pour l'exercice courant, sont portées à 40,000 francs pour 1856, en ce qui concerne les recettes accidentelles.

Enregistrement. Le produit des droits d'enregistrement pendant les cinq dernières années, s'est élevé, savoir :

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	10,175,950	"	"
1851.	10,274,015	100,085	"
1852.	10,794,585	520,570	"
1853.	11,562,569	708,186	"
1854.	11,454,096	"	107,573
MOYENNE.	10,851,078		

En se basant sur les recettes de 1853 et de 1854, on serait fondé à évaluer à 11,450,000 francs le produit des droits d'enregistrement pour 1856; mais comme la crise politique que nous traversons peut se prolonger et amoindrir le nombre et l'importance des transactions, tout en amenant une diminution dans la valeur des propriétés immobilières, on croit prudent de ne fixer l'évaluation qu'à 11,000,000 de francs. Elle excède encore de 300,000 francs celle qui a été adoptée pour 1855.

Greffes. Le produit des droits de greffe s'est élevé, savoir :

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	201,041	"	"
1851.	272,895	"	18,148
1852.	271,506	"	1,587
1853.	278,127	6,621	"
1854.	268,661	"	9,466
MOYENNE.	276,446		

Les prévisions pour 1856 sont établies sur cette moyenne.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les droits d'hypothèques ont produit, savoir :

Hypothèques.

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFERENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	1,674,794	"	"
1851.	1,775,992	101,198	"
1852.	1,866,568	90,576	"
1853.	2,064,553	197,985	"
1854	1,944,414	"	119,959
MOYENNE	1,865,184		

De même que pour les droits d'enregistrement, la progression qui s'était manifestée, en ce qui concerne les droits d'hypothèques, ne s'est plus maintenue en 1854. Ils sont tombés, au contraire, de 120,000 francs au-dessous de ceux de l'exercice 1853. Tenant compte de cette diminution, qui peut de nouveau se faire sentir en 1856, on a fixé l'évaluation à la moyenne des cinq dernières années.

Bien que la loi du 17 décembre 1851 ait été mise en vigueur à partir de 1852, les effets ne peuvent en être appréciés qu'à dater de 1855.

Successions.

Voici les produits de cette année et de l'année 1854 :

	1855.		1854.
Successions fr.	6,655,938	»	7,426,455
Mutations en ligne directe.	1,563,600	»	1,400,798
Droits dus par les époux survivants.	160,501	»	166,702
TOTAUX. fr.	8,159,859	»	8,993,955

Comme ce produit, à cause de sa nature même, subit des variations extrêmement sensibles, on a cru devoir maintenir l'évaluation pour 1856 à 8,000,000 de francs.

Cette évaluation se décompose ainsi qu'il suit :

1° Droits de succession fr.	6,450,000	»
2° Droits de mutation en ligne directe	1,400,000	»
3° — dus par les époux survivants	150,000	»
	8,000,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Timbre.

Le produit des droits de timbre s'est élevé :

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	2,751,621	.	.
1851.	2,826,706	75,085	.
1852.	2,962,558	155,852	.
1853.	3,141,676	179,118	.
1854.	3,209,404	67,728	.
MOYENNE	2,978,595		

Depuis 1851 ce produit tend à s'élever d'année en année. Ce résultat est dû à une plus grande activité dans les transactions civiles et commerciales, mais en partie aussi, je me plais à le constater, à l'active surveillance des fonctionnaires chargés de cette branche de service.

Un certain ralentissement pouvant se produire dans les affaires, par suite de la situation dans laquelle nous nous trouvons, on a adopté comme prévision la recette réalisée en 1854, soit 3,200,000 francs.

Naturalisations.

Le chiffre de 5,000 francs, porté au Budget de 1855, étant en rapport avec celui qui forme la moyenne des années précédentes, il est reproduit au Budget de 1856.

Amendes en matière d'impôts.

Les recettes du chef de ces amendes ont atteint :

En 1850	130,066 francs.
1851	156,604
1852	153,247
1853	146,399
1854	154,882
Moyenne.	<u>144,280</u>

On conserve l'évaluation de 140,000 francs adoptée pour 1855, comme se rapprochant de la moyenne.

Amendes de condamnations en matières diverses.

Il en est de même de l'évaluation des amendes de condamnations en matières diverses, dont le chiffre s'est élevé ainsi qu'il suit :

Recettes de 1850.	127,950 francs.
— 1851.	110,448
— 1852.	113,548
— 1853.	136,430
— 1854.	115,802
Moyenne.	<u>120,836</u>

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les droits de navigation perçus sur les rivières et canaux administrés par l'État, pendant les exercices 1850 à 1854, se sont élevés, savoir.

PÉAGES.
—
Rivières et canaux.

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	2,884,615	»	»
1851.	5,145,551	260,718	»
1852.	2,965,918	»	181,415
1853.	2,922,506	»	41,612
1854.	5,187,199	264,895	»
MOYENNE . . .	3,020,675		

Ces produits sont évalués, dans le Budget de 1855, à 5,000,000 de francs. Cette prévision sera sans doute dépassée, par suite des augmentations de produits que procureront les transports de matières qui jouissaient des réductions de péages accordées par la loi du 30 juin 1842, et qui ont cessé depuis l'exercice courant.

En ayant égard, d'une part, à l'importance de ces réductions qui peuvent être évaluées à 500,000 francs annuellement, et d'autre part, à l'accroissement de recette qui a été obtenu en 1854, on croit pouvoir porter à 3,400,000 francs le revenu probable de 1856.

Les routes appartenant à l'État ont produit, pendant les cinq dernières années, savoir : *Routes appartenant à l'État.*

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	1,645,211	»	»
1851.	1,658,486	»	4,725
1852.	1,560,950	»	68,556
1853.	1,757,785	167,855	»
1854.	1,608,895	»	128,890
MOYENNE . . .	1,659,661		

Ces produits figurent au Budget de 1855 pour 1,730,000 francs, et on doit croire, d'après le résultat de 1854, que ce chiffre ne sera pas atteint.

Il y aurait donc lieu de réduire l'évaluation de ces produits au Budget de 1856; mais comme l'État est sur le point de rentrer en jouissance de plusieurs routes dont les produits ont été abandonnés temporairement à la province de Brabant, et que, d'un autre côté, l'on est fondé à espérer une augmentation de revenu lors de la prochaine réadjudication des barrières, on croit pouvoir maintenir le chiffre 1,730,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Postes.

Les recettes de la poste peuvent être évaluées, pour 1856, à 4,200,000 francs, soit 200,000 francs de plus que l'évaluation adoptée pour 1855. Cette opinion est basée sur cette considération que les recettes de 1854 dépasseront déjà le chiffre de 4,000,000, et dès lors, en ne supposant, pendant 1855 et 1856, qu'une augmentation annuelle de 100,000 francs, ces prévisions seraient déjà atteintes, tandis que l'expérience prouve que l'augmentation moyenne a été annuellement, depuis la réforme postale, de plus de 200,000 francs; c'est ce qui ressort du tableau ci-dessous.

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	3,168,070	»	»
1851.	3,413,512	245,442	»
1852.	3,501,766	88,254	»
1853.	3,778,242	270,476	»
1854.	4,040,000	261,758	»
AUGMENTATION MOYENNE.		217,957	

Produit du service des bateaux à vapeur.

Une réduction de 50,000 francs est proposée à cet article sur l'évaluation de 1855. Cette réduction n'est qu'apparente; elle provient du retranchement de produits perçus par l'administration de la marine pour compte de services avec lesquels elle est en relations, et qui étaient abusivement confondus avec ceux de l'État.

Chemins de fer.

Le tableau ci-dessous présente les recettes du chemin de fer pendant les exercices 1850 à 1854.

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	14,659,804	»	»
1851.	15,886,004	1,226,200	»
1852.	16,915,207	1,027,205	»
1853.	19,070,468	2,157,261	»
1854.	21,800,000	2,729,532	»
AUGMENTATION MOYENNE.		1,785,000	

Le produit présumé du chemin de fer, pendant 1856, a été augmenté de 700,000 fr. comparativement à celui qui a été réalisé en 1854, et de 500,000 francs comparativement aux évaluations qui figurent au Budget des voies et moyens pour 1855. A moins de circonstances extraordinaires et imprévues, on peut compter que ce chiffre sera atteint.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les recettes des télégraphes ont été maintenues, pour 1856, au chiffre qu'elles ont atteint en 1854, soit 280,000 francs.

Télégraphes.

Il a paru prudent de se renfermer dans cette limite, car si l'on peut compter sur l'accroissement normal du mouvement des correspondances, il y aura, d'autre part, une certaine dépression résultant de lignes concurrentes et de réductions partielles dans les taxes à l'intérieur.

Les valeurs capitales recouvrées pendant la période de 1850 à 1854, se sont élevées, savoir :

Domaines.
(Valeurs capitales.)

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	681,695	"	"
1851.	974,870	295,175	"
1852.	882,861	"	92,000
1853.	819,559	"	65,322
1854.	991,545	172,004	"
MOYENNE.	870,022		

Cette recette est comprise dans les prévisions de 1855 pour 800,000 francs ; celle de 1854 comprenant plusieurs produits extraordinaires et éventuels, on croit devoir prendre pour base de l'évaluation la moyenne des quatre années précédentes, soit 850,000 francs.

Les forêts ont produit, pendant les cinq dernières années, les revenus indiqués ci-après :

Forêts.

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	1,025,909	"	"
1851.	1,008,652	"	17,277
1852.	928,557	"	80,275
1853.	962,564	54,207	"
1854.	984,826	22,262	"
MOYENNE.	982,058		

Ces produits figurent au Budget de 1855 pour 900,000 francs.

En se basant sur la moyenne des cinq dernières années et sur le produit de 1854, il y aurait lieu d'augmenter cet article. Toutefois, comme il faut tenir compte de l'aliénation de la forêt d'Houthulst et d'autres bois, dont la vente aura lieu en 1855 et 1856, on maintient le chiffre de 900,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Dépenses du chemin de fer.

Les dépenses du chemin de fer ont donné, pendant les années 1850 à 1854, les recettes suivantes :

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	71,163	"	"
1851.	66,393	"	4,768
1852.	68,100	1,804	"
1853.	54,077	"	14,122
1854.	64,477	10,400	"
MOYENNE	64,862		

L'évaluation de 1855, fixée à 60,000 francs, est maintenue pour 1856.

Établissements et services régis par l'Etat.

Les recettes de 1850 ont été de	158,771 francs.
— 1851	120,492
— 1852	163,536
— 1853	198,245
— 1854	183,878
Moyenne.	<u>163,783</u>

Ce produit était évalué au projet du Budget de 1855 à 150,000 francs.

L'évaluation pour l'exercice 1856, fixée à 160,000 francs, est calculée sur la moyenne des cinq dernières années.

Le produit des jurys des examens universitaires n'est pas compris dans ce chiffre. Il ne présente pas, en effet, le caractère d'impôt, et, sur la proposition du Département de l'Intérieur, on l'a transféré au Budget des recettes et des dépenses pour ordre de l'exercice 1856.

Produits divers et accidentels.

Ces produits se sont élevés :

En 1852	382,407 francs.
1853	508,811
1854	473,403
Moyenne.	<u>453,540</u>

Les produits compris sous cette rubrique sont de natures si diverses et si variables, qu'ils échappent à toute appréciation quelque peu probable.

C'est par cette considération que l'on a admis comme évaluation au Budget de 1856, un chiffre qui se rapproche du produit le plus faible des trois dernières années. Ce chiffre est encore supérieur de 50,000 francs à l'évaluation de 1855.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Ces revenus se sont élevés, pendant les cinq dernières années, savoir :

Revenus des domaines.

EXERCICES.	RECETTES.	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	251,357	•	•
1851.	229,691	•	2,166
1852.	201,910	•	27,781
1853.	267,454	65,524	•
1854.	306,769	59,335	•
MOYENNE.	247,552		

L'évaluation du Budget de 1856, portée, comme en 1855, à 250,000 francs, est établie sur cette moyenne.

L'évaluation, en ce qui concerne ces produits, est augmentée de 10,000 francs, en vue de la mettre mieux en concordance avec la moyenne des années antérieures.

Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets).

Le produit de l'emploi de ces fonds tend à s'élever d'année en année. L'extension que prend surtout le service des dépôts et consignations, justifie la prévision d'un accroissement de revenu de 30,000 francs à provenir du placement des capitaux versés dans la caisse.

Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.

Aucune modification n'est proposée à ces articles. Toutefois, déférant au vœu exprimé par la section centrale chargée de l'examen du Budget de 1855, on a présenté séparément l'évaluation des droits de pilotage et celle des droits de fanal.

Produits des actes des commissariats maritimes, des droits de chancellerie, des droits de pilotage et des droits de fanal.

Cet article correspond au crédit de 100,000 francs porté au Budget du Ministère des Finances pour frais de fabrication de monnaies de cuivre.

Produit de la fabrication des monnaies de cuivre.

Précédemment la recette portée du chef de cette fabrication au Budget des Voies et Moyens, était de 140,000 francs. On la réduit à 116,000 francs, à cause du prix élevé du cuivre.

L'évaluation de ces retenues est maintenue à 250,000 francs; elle est en rapport avec la moyenne des cinq dernières années.

Produit de la retenue de 1 p. % sur les traitements des magistrats et des fonctionnaires et employés civils.

Par suite de l'élévation progressive des revenus des chemins de fer, on peut espérer que l'évaluation de 150,000 francs sera atteinte en 1856, bien qu'elle dépasse de 25,000 francs celle qui a été admise pour 1855.

Chemin de fer Rhénan. Dividendes.

La part dévolue à l'État dans les bénéfices de la Banque nationale s'est élevée, en 1852, ainsi qu'en 1853, à près de 160,000 francs. Pour l'année 1854, le trésor recevra 259,000 francs.

Part réservée à l'État dans les bénéfices de la Banque nationale.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La situation prospère de la Banque permet d'évaluer à 200,000 francs la recette de 1856, soit 40,000 francs de plus que l'évaluation de 1855.

*Prix d'instruments
fournis par l'ad-
ministration des
contributions direc-
tes, douanes et ac-
cises.*

*Frais de perception
des centimes pro-
vinciaux et com-
munaux.*

*Reliquats de comptes
arrêtés par la Cour
des Comptes. Défi-
cit des comptables.*

Les prévisions admises pour ces deux articles au Budget de 1855 sont reproduites à celui de 1856, comme étant basées sur la moyenne de 1850 à 1854.

En faisant abstraction de l'exercice 1850, auquel ont été rattachés les recouvrements sur tous les déficits constatés antérieurement à cette année, la moyenne des reliquats de comptes recouverts pendant les quatre autres exercices s'élève à 22,000 francs. Cette moyenne justifie le chiffre de 20,000 francs adopté comme évaluation en 1856.

*Recouvrement d'a-
vances par les di-
vers Départements.*

L'évaluation de cette recette, dans laquelle viennent se confondre un grand nombre de produits de différente nature, et dont la plupart sont essentiellement variables, est établie sur la moyenne des cinq dernières années.

*Droits de tonnage, de
pilotage, de fanal,
etc., perçus, sous
réserve de rembour-
sement, sur les na-
vires à vapeur fai-
sant le service en-
tre Anvers et New-
York et Anvers et
Rio de Janeiro.*

La somme de 49,000 francs, portée au Budget des Voies et Moyens pour l'année 1856, du chef des services de navigation à vapeur, se compose :

1° De 28,800 francs pour le service d'Anvers à New-York, et

2° De 20,500 » » » à Rio de Janeiro.

TOTAL 49,500 francs.

Voici quelles ont été les bases de cette recette présumée qui, on doit le faire remarquer, n'est qu'apparente, vu qu'un crédit égal est affecté, dans le Budget des Affaires Étrangères, à la restitution de cette recette.

I. *Service d'Anvers à New-York.*

Aux termes de l'art. 8 de la convention du 29 mai 1855, les navires faisant ce service seront exempts du péage de l'Escaut, ainsi que des droits de tonnage et de fanal dans le port d'Anvers.

Le Gouvernement n'a pas accordé l'exemption des droits de pilotage.

C'est le montant net de ces droits de pilotage que représente approximativement la somme de 28,800 francs, à provenir du service d'Anvers à New-York. Ce chiffre est calculé sur le pied de deux départs par mois, avec des navires d'environ 2,000 tonneaux, ayant un tirant d'eau de 20 pieds, soit 60 décimètres. Sur ces bases, et en prenant la moyenne des tarifs d'hiver et d'été, le montant des droits de pilotage s'élèverait à au delà de 37,000 francs.

Mais la différence entre ce chiffre et celui de 28,800 francs, indiqué pour la recette présumée, peut être considérée comme représentant approximativement, aussi en moyenne, la quote-part qui reviendra aux pilotes sur les droits à percevoir par l'administration.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

II. Service d'Anvers à Rio de Janeiro.

L'art. 6 de la convention du 25 avril 1854 est conçu dans les termes suivants :

« Les navires de l'entreprise seront exempts du péage de l'Escaut, et les droits
 » de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux lui seront remboursés tous les six
 » mois, au vu des quittances constatant leur paiement au trésor public, aussi
 » longtemps que le service sera maintenu en activité régulière, sur le pied d'un
 » départ par mois d'Anvers et de Rio, sauf les cas de force majeure dûment
 » constatés. »

Selon les renseignements fournis par la compagnie, le tonnage des bateaux à vapeur de la ligne de Rio sera de 1,000 tonneaux.

Pendant les premiers mois de 1856, deux navires feront le service, et il y aura un départ tous les deux mois, tant d'Anvers que de Rio; les navires seront portés à trois dans le courant de la même année, et les départs auront alors lieu de mois en mois.

D'après ces bases, il y aura à percevoir, en 1856, pour les trois navires, sauf remboursement, comme il est stipulé à l'art. 6 de la convention :

Pour droits de tonnage, sur le pied de 95 c ^s par tonneau à chaque		
1 ^{re} entrée et à chaque 1 ^{re} sortie.	fr.	5,700 »
Pour droits de pilotage, huit sorties et huit entrées environ.		13,200 »
Pour frais de phares et fanaux		1,600 »
		20,500 »
	Ensemble. fr.	

Aucune modification n'a paru devoir être proposée aux articles suivants, qui restent fixés aux chiffres respectifs de 1855 : recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières; remboursements, par les provinces, de centimes additionnels sur les non-valeurs de la contribution personnelle; recettes accidentelles; abonnement des provinces pour réparations d'entretien dans les prisons; prélèvements à faire sur les recettes de la caisse générale de retraite.

Ces prix de vente se sont élevés, savoir :

EXERCICES.	RECETTES	DIFFÉRENCE	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1850.	450,941	»	»
1851.	685,287	254,346	»
1852.	1,016,951	331,644	»
1853.	935,350	»	81,581
1854.	520,362	»	414,488
MOYENNE	717,874		

*Prix de vente des
 biens domaniaux
 (Loi du 3 février
 1845)*

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Bien que les recouvrements ne se soient élevés, en 1854, qu'à 520,862 francs, et que la moyenne des cinq dernières années ne soit que de 717,874 francs, on espère pouvoir atteindre, en 1856, le chiffre de 1,000,000 francs, porté également dans le Budget de 1855. Des mesures seront arrêtées pour obtenir ce résultat.

Le projet de loi qui règle le Budget des Voies et Moyens a été rédigé dans la même forme que celui des années précédentes. On s'est, toutefois, abstenu d'y reproduire la disposition qui autorisait le Gouvernement à maintenir l'augmentation relative à la contribution foncière, cette disposition ne pouvant, d'après les termes de la loi du 28 décembre 1854, s'appliquer qu'à l'année 1855.

Par les motifs qui sont exposés dans la note préliminaire du Budget de la Dette publique, le Gouvernement demande la faculté de mettre en circulation des bons du trésor jusqu'à concurrence de 20 millions de francs. On croit superflu d'ajouter que cette émission sera restreinte, si la situation de nos finances vient à s'améliorer dans le cours de l'année 1856.



PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects, existants au 31 décembre 1855, en principal et centimes additionnels ordinaires et extraordinaires, tant pour le fonds de non-valeurs qu'au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières, seront recouvrés, pendant l'année 1856, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Le principal de la contribution foncière est réparti entre les provinces, pour l'année 1856, conformément à la loi du 9 mars 1848.

ART. 2.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1856, est évalué à la somme de *cent trente millions cent quatre-vingt-huit mille cinquante francs* (150,188,050), et les recettes spéciales, provenant des ventes de biens domaniaux, autorisées par la loi du 5 février 1845, à la somme de *un million de francs* (1,000,000 de francs).

ART. 5.

Pour faciliter le service du trésor, pendant le même exercice, le Gouvernement pourra, à mesure des besoins de l'État, mettre en circulation des bons du trésor jusqu'à concurrence de la somme de *vingt millions de francs*.

ART. 4.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1856.

Donné à Laeken, le 27 février 1855.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

*Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant,
chargé temporairement du Département
des Finances,*

LIEDTS.

POUR L'EXERCICE 1856.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1856.		TOTAL.	OBSERVATIONS.
15,500,000	}	18,359,750	
465,000			
310,000	}	9,603,000	
1,550,000			
534,750	}	3,680,000	
8,730,000			
873,000	}	392,700	
3,300,000			
330,000	}	900,000	
340,000			
84,000	}	170,000	
18,700			
"	}	11,595,000	
"			
11,000,000	}	21,689,000	
25,000			
10,000	}		
525,000			
35,000	}		
4,800,000			
2,150,000	}		
170,000			
4,800,000	}		
6,400,000			
3,500,000	}		
3,000			
15,000	}		
1,000			
A REPORTER.		66,289,450	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.			
	IMPOTS. <i>(Suite.)</i>			
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES <i>(suite.)</i>	Garantie	Droits de marque des matières d'or et d'argent.		
	Recettes diverses	Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État.	Recettes extraordinaires et accidentelles	
				Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels).
		Greffe (Id. id.).		
		Hypothèques . (Id. 26 id.).		
		Successions. . (Id. 30 id.).		
		Droits, additionnels et amen- des	Droit de mutation en ligne directe (princ. et 30 cent. addit.)	
			Droit dû par les époux survivants (id.).	
			Timbre (sans additionnels)	
			Naturalisations	
			Amendes en matière d'impôts.	
			Id. de condamnation en matières diverses	
			PÉAGES.	Domaines
		Routes appartenant à l'État		
		TRAVAUX PUBLICS .		Postes
Port des journaux et imprimés				
Droits sur les articles d'argent				
Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842				
MARINE		Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.		

POUR L'EXERCICE 1856.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1856.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr. 66,289,450		
" 170,000		
280,000		
40,000	320,000	
11,000,000	91,384,450	
275,000		
1,865,000		
6,450,000		
1,400,000		
150,000	24,605,000	
3,200,000		
5,000		
140,000		
120,000		
3,400,000		
1,780,000	5,180,000	
3,800,000		
290,000		
40,000	4,200,000	9,450,000
70,000		
" 120,000		
A REPORTER. . . fr.	100,834,450	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	Chemin de fer Télégraphes électriques
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Domaines (valeurs capitales) Forêts Dépendances des chemins de fer Établissements et services régis par l'État Produits divers et accidentels Revenus des domaines
TRÉSOR PUBLIC.	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) — de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations — des actes des commissariats maritimes — des droits de chancellerie — des droits de pilotage — des droits de fanal — de la fabrication de monnaies de cuivre — de la retenue de 1 % sur les traitements et remises
	Chemin de fer rhénan. — Dividendes Part réservée à l'État, par la loi du 5 mai 1850, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale

POUR L'EXERCICE 1856.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1856.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr.	100,884,450	
22,500,000 } 280,000 }	22,780,000	
850,000 } 900,000 }		
60,000 } 160,000 }	2,620,000	
400,000 } 250,000 }	27,579,000	
120,000 } 673,000 }		
50,000 } 30,000 }		
515,000 } 75,000 }	2,179,000	
116,000 } 250,000 }		
150,000 } 200,000 }		
A REPORTER. . . . fr.	128,418,450	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc.
	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficit des comptables
	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.
	Droits de tonnage, de pilotage et de fanal perçus, sous réserve de remboursement, sur les navires à vapeur faisant le service entre Anvers et New-York et Anvers et Rio de Janeiro
	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.
TRÉSOR PUBLIC.	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs de la contribution personnelle
	Recettes accidentelles.
	Abonnement des provinces, pour réparations d'entretien dans les prisons
	Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances.
FONDS SPÉCIAL.	
	Produit des ventes de biens domaniaux, autorisées par la loi du 3 février 1843.

POUR L'EXERCICE 1856.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1856.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. fr.	128,413,450	
2,000 } 110,000 }	112,000	
20,000 } 450,000 }	470,000	
	1,774,600	
49,300		
825,000		
35,000	1,192,600	
250,000		
20,300		
18,000		
TOTAL. fr.	130,188,050	
.....	1,000,000	

(28)

ANNEXES.

VOIES ET MOYENS.

—
EXERCICE 1856.

ANNEXE N° 1.

TABLEAU

DES

PRODUITS ET REVENUS DE L'ÉTAT,

Constatés pendant les exercices 1850, 1851, 1852, 1853 et 1854.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS EN		
		1930.	1931.	1932.
IMPÔTS.				
	Principal			
	5 centimes additionnels ordinaires			
<i>Foncier.</i>	2 — — — — pour non-valeurs	18,530,730	18,559,730	18,530,730
	10 — — — — extraordinaires			
	5 — — — — supplémentaires sur le tout			
<i>Personnel.</i>	{ Principal	9,155,825	9,286,619	9,566,402
	{ 10 centimes additionnels extraordinaires			
<i>Patentes.</i>	{ Principal	5,112,264	5,271,705	5,545,662
	{ 10 centimes additionnels extraordinaires			
<i>Redevances sur les mines.</i>	{ Principal	177,022	256,824	257,162
	{ 10 centimes ordinaires pour non-valeurs			
	{ 5 — sur les deux sommes précédentes, pour frais de perception			
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Droit de débit des boissons alcooliques	876,678	900,858	915,585
	— des tabacs	"	"	169,507
	Droits d'entrée (16 centimes additionnels)	11,103,929	11,800,794	15,553,613
	— de sortie (id. id.)	283,823	264,661	304,918
<i>Douanes.</i>	— de transit (id. id.)	58,457	32,250	50,461
	— de tonnage (id. id.)	583,995	560,946	561,549
	Timbres	56,515	38,270	40,468
	Sel (sans additionnels) et eau de mer	4,416,372	4,356,425	4,554,870
	Vins étrangers (sans additionnels)	2,578,531	2,500,025	2,328,856
	Eaux-de-vie étrangères (sans additionnels)	307,548	270,780	260,025
	— indigènes (id.)	5,859,759	4,050,855	4,557,237
<i>Accises.</i>	Bières et vinaigres (id.)	6,456,951	6,664,279	6,386,230
	Sucres	5,158,954	5,058,702	5,500,000
	Glucoses et autres sucres non cristallisables	10,575	14,429	6,952
	Timbres { sur les quittances	4,879	4,777	4,825
	{ sur les permis de circulation	1,049	1,148	807

POUR L'EXERCICE 1856.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1856.		Observations.
1853.	1854.		adoptées	proposées	En	En	
			POUR L'EXERCICE 1855	POUR L'EXERCICE 1856.	PLUS.	MOINS.	
18,550,750	18,886,292	18,465,058	18,886,290	18,359,750	"	526,540	
9,449,099	9,515,979	9,354,585	9,605,000	9,605,000	"	"	
5,490,520	5,574,045	5,358,850	5,498,000	5,650,000	152,000	"	
230,588	551,590	246,557	346,500	592,700	46,200	"	
957,048	899,800	906,795	900,000	900,000	"	"	
167,171	162,140	166,206	170,000	170,000	"	"	
11,967,415	10,928,555	11,827,257	11,000,000	11,000,000	"	"	
245,522	55,962	226,577	100,000	25,000	"	75,000	
22,987	10,910	27,005	25,000	10,000	"	15,000	
552,502	595,004	486,959	525,000	525,000	"	"	
59,715	55,585	57,710	55,000	35,000	"	"	
4,444,487	4,859,582	4,518,509	4,500,000	4,600,000	109,000	"	
2,524,702	2,184,750	2,425,574	2,150,000	2,150,000	"	"	
259,055	197,567	256,750	170,000	170,000	"	"	
4,154,185	4,455,568	4,167,115	4,650,000	4,800,000	150,000	"	
6,516,840	5,919,529	6,584,762	6,400,000	6,400,000	"	"	
5,651,858	5,655,670	5,405,055	5,500,000	5,500,000	"	"	
4,245	3,956	8,025	7,000	5,000	"	4,000	
4,445	14,445	6,675	15,000	15,000	"	"	
867	854	965	1,000	1,000	"	"	
A REPORTER.		fr.	66,481,790	66,289,450	428,200	620,540	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.		PRODUITS RÉALISÉS PÈN				
			1850.	1851.	1852.		
	IMPÔTS (suite).						
CONTRIBUTIONS DIRECTES, VOLANES ET ACCISES (suite).	} Garantie . } Recettes di- } verses.	Droit de marque des matières d'or et d'argent	157,819	171,112	162,841		
		Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État	226,637	229,580	270,679		
		Recettes accidentelles	62,667	48,785	40,004		
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	} Droits, } additionnels } et } amendes.	Enregistrement (principal et 50 centimes additionnels)	10,175,950	10,274,015	10,794,585		
		Grefse . . . (id. 50 id. id.)	291,041	272,805	271,506		
		Hypothèques . (id. 26 id. id.)	1,674,794	1,775,992	1,866,568		
		Successions . (id. 50 id. id.)	6,219,080	5,996,099	6,294,976		
		Timbre (sans additionnels).	2,751,621	2,826,706	2,962,558		
		Naturalisations.	4,500	8,500	5,500		
		Amendes en matière d'impôts	150,066	156,604	155,247		
		— de condamnation en matières diverses	127,950	110,448	115,548		
		PÉAGES.					
			} Domaines .	Rivières et canaux	2,884,615	3,145,551	2,965,918
Routes appartenant à l'État	1,645,211			1,658,486	1,569,950		
TRAVAUX PUBLICS.	} Postes . . .	Taxe des lettres et affranchissements					
		Ports des journaux et imprimés					
		Droits sur les articles d'argent.	5,168,070	5,415,512	5,501,766		
		Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842.					
MARINE		Produits du service des bateaux à vapeur	180,508	199,188	199,149		
CAPITAUX ET REVENUS.							
TRAVAUX PUBLICS.	} Chemin de fer		14,659,804	15,886,004	16,913,207		
		Télégraphes électriques	5,821	82,804	164,795		
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	} Domaines (valeurs capitales)		681,695	974,870	882,861		
		Forêts.	1,025,909	1,008,632	928,557		
		Dépendances des chemins de fer	71,165	66,595	68,199		
		Établissements et services régis par l'État	158,771	120,492	165,556		
		Produits divers et accidentels	261,051	259,905	582,407		
		Revenus des domaines	251,857	229,691	201,910		

POUR L'EXERCICE 1856.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1856.		Observations.
1853.	1854.		adoptées	proposées	En	En	
			POUR L'EXERCICE 1855.	POUR L'EXERCICE 1856.	PLUS.	MOINS.	
		REPORT. . . . fr.	66,481,790	66,289,450	428,200	620,540	
178,787	186,582	171,588	160,000	170,000	10,000	"	
296,605	300,000	264,659	250,000	280,000	50,000	"	
58,250	40,795	46,100	50,000	40,000	10,000	"	
11,562,569	11,454,906	10,851,978	10,700,000	11,000,000	500,000	"	
278,127	268,661	276,446	275,000	275,000	"	"	
2,064,555	1,944,414	1,865,184	1,800,000	1,865,000	65,000	"	
8,159,829	8,995,955	7,152,790	8,000,000	a) 8,000,000	"	"	a) Cette évaluation se divise ainsi qu'il suit : Successions 6,450,000 Droit de mutation en ligne directe 1,400,000 Droit dû par les époux sur- vivants 150,000 <hr/> 8,600,000
5,141,076	5,209,404	2,978,595	5,100,000	5,200,000	100,000	"	
5,500	7,000	5,800	5,000	5,000	"	"	
146,509	154,882	144,280	140,000	140,000	"	"	
156,450	115,802	120,856	120,000	120,000	"	"	
2,922,506	5,187,109	5,020,675	5,000,000	5,400,000	400,000	"	
1,757,785	1,608,895	1,659,661	1,750,000	1,750,000	"	"	
3,778,242	b) 4,040,000	5,580,518	4,000,000	4,200,000	200,000	"	b) Le produit n'est pas encore connu définitivement.
112,875	101,998	142,725	150,000	120,000	"	50,000	
19,070,468	21,860,000	17,665,896	22,000,000	22,500,000	500,000	"	
272,527	280,000	160,749	270,000	280,000	10,000	"	
819,559	991,545	870,022	800,000	850,000	50,000	"	
962,564	984,826	982,058	900,000	900,000	"	"	
54,077	64,477	64,862	60,000	60,000	"	"	
198,245	185,878	165,785	221,500	160,000	"	61,500	
508,811	475,405	573,515	550,000	400,000	50,000	"	
267,454	506,760	247,552	240,000	250,000	10,000	"	
		A REPORTER. . . . fr.	124,785,200	126,234,450	2,165,200	712,040	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1850.	1851.	1852.
CAPITAUX ET REVENUS (suite).				
	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	120,040	130,182	138,043
	Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	563,582	571,778	575,182
	— des actes des commissariats maritimes	56,441	40,478	40,212
	— des droits de chancellerie	"	8,812	18,515
	— des droits de pilotage	398,920	387,144	405,720
TRESOR PUBLIC	— — de fanal	57,941	56,754	73,475
	— de la fabrication de monnaies de cuivre	"	167,101	156,326
	— de la retenue de 1 p. % sur les traitements et remises	252,610	254,705	240,055
	Chemin de fer Rhénan. — Dividendes	92,500	120,673	120,850
	Part réservée à l'État par la loi du 5 mai 1850 dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale	"	"	158,417
REMBOURSEMENTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc. . . .	1,204	2,045	5,505
	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	105,765	107,563	110,566
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficits des comptables.	149,516	17,178	24,082
	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements	560,115	353,114	442,620
	Droits de tonnage, de pilotage et de fanal, perçus sous réserve de remboursement, sur les navires à vapeur faisant le service entre Anvers et New-York et Anvers et Rio-Janeiro	"	"	"
	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	1,486,565	1,453,428	1,267,045
TRESOR PUBLIC.	Remboursements, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs de la contribution personnelle.	54,557	53,122	51,507
	Recettes accidentelles.	219,809	286,440	752,151
	Abonnement des provinces, pour réparations d'entretien dans les prisons . .	23,608	22,608	22,608
	Prélèvement à faire sur les recettes de la caisse générale de retraite. . . .	"	3,744	4,958
FONDS SPÉCIAL.				
	Prix de vente de biens domaniaux (loi du 3 février 1843).	430,941	685,287	1,016,951

POUR L'EXERCICE 1856.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	PRÉVISIONS.		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1856.		Observations.
1853.	1854.		adoptées	proposées	En	En	
			POUR L'EXERCICE 1855.	POUR L'EXERCICE 1856.	PLUS.	MOINS.	
	REPORT. . . . fr.		124,783,290	126,254,450	2,165,200	712,040	
99,253	a) 147,648	128,831	110,000	120,000	10,000	"	a) Le produit n'est pas encore connu définitivement.
618,020	653,459	596,000	643,000	673,000	50,000	"	
48,086	54,461	45,557	50,000	50,000	"	"	
29,081	a) "	18,802	50,000	50,000	"	"	
516,482	544,237	468,100	590,000	515,000	"	"	
72,659	79,610	68,088		75,000	"	"	
"	"	161,758	140,000	110,000	"	24,000	
290,173	a) "	249,405	250,000	250,000	"	"	
75,600	"	106,906	125,000	150,000	25,000	"	
155,364	259,117	184,299	160,000	200,000	40,000	"	
5,251	1,802	2,761	2,000	2,000	"	"	
116,500	123,100	112,259	110,000	110,000	"	"	
10,554	58,597	47,981	10,000	20,000	10,000	"	
477,290	609,068	444,621	450,000	450,000	"	"	
"	"	"	"	40,500	40,500	"	
1,461,240	a) "	1,417,022	825,000	825,000	"	"	
28,089	a) "	31,769	35,000	35,000	"	"	
549,055	112,142	339,915	250,000	250,000	"	"	
21,808	a) "	22,658	20,500	20,500	"	"	
4,090	a) "	4,264	15,000	15,000	"	"	
TOTAUX. . . . fr.			128,596,590	130,188,050	2,527,500	736,040	
DIFFÉRENCE EN PLUS AU BUDGET DE L'EXERCICE 1856. . . . fr.					1,591,400		
965,350	520,862	717,874	1,000,000	1,000,000	"	"	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1856.

ANNEXE N° 2.

ÉTAT DE RÉPARTITION

DU

CONTINGENT DE LA CONTRIBUTION FONCIÈRE DE 1855.

PROVINCES.	Revenu imposable d'après les RÉSULTATS DU CADASTRE, au 31 décembre 1853.	CONTINGENT POUR 1855.	Observations.
Anvers.	15,642,046 19	1,540,103 "	
Brabant	28,553,848 26	2,817,375 "	
Flandre occidentale	23,857,667 66	2,352,033 "	
Flandre orientale	26,413,156 28	2,606,153 "	
Hainaut	26,731,120 85	2,637,527 "	
Liège	15,410,395 60	1,520,525 "	
Limbourg.	6,954,156 22	686,156 "	
Luxembourg.	5,636,220 "	556,152 "	
Namur.	9,911,728 49	977,978 "	
TOTAUX. . . . fr.	157,090,028 55	15,500,000 "	

(37)

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1856.

ANNEXE N° 3.

ÉTAT

DU

MONTANT DES RÔLES DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE

DE L'EXERCICE 1854.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

PROVINCES.	PRINCIPAL DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE DE 1834, SUR							
	LA VALEUR LOCATIVE.	LES PORTES ET FENÊTRES.	LES FOYERS.	LE MOBILIER.	LE RACHAT DES QUATRE PREMIÈRES BASES		LES DOMESTIQUES.	LES CHEVAUX.
					à 8 p. o/o.	à 12 p. o/o.		
Anvers	522,207 87	418,008 73	112,326 89	218,044 84	5,584 30	7,130 06	86,402 72	38,072 88
Brabant	655,101 54	678,800 42	206,818 04	420,308 10	730 40	1,245 48	170,020 76	95,440 92
Flandre occidentale .	260,629 66	434,846 50	115,960 56	152,723 34	5,814 00	4,034 92	63,150 64	38,005 04
— orientale	401,585 10	615,133 56	145,929 77	220,102 11	•	480 •	89,244 58	56,151 81
Hainaut	285,189 12	439,114 91	152,208 •	165,702 80	•	•	72,147 84	64,975 68
Liège	192,480 50	269,001 13	105,857 57	124,308 72	3,087 44	3,505 32	75,526 00	39,949 28
Limbourg	54,223 07	63,209 66	22,141 76	27,642 73	•	•	22,360 70	13,245 44
Luxembourg	22,617 28	46,000 81	28,162 41	20,831 05	•	•	10,083 33	7,666 02
Namur	67,707 70	107,567 75	51,470 85	60,952 10	4 24	53 41	31,392 71	50,060 05
TOTAUX	2,226,831 93	3,071,813 56	938,884 85	1,408,687 88	13,221 54	17,138 10	621,210 18	384,534 12

POUR L'EXERCICE 1856.

TOTAL DE LA CONTRIBUTION.	REMISES			PRINCIPAL, non compris les COTISATIONS d'office.	COTISATIONS D'OFFICE.	MONTANT de la CONTRIBUTION, en principal.	DIX CENTIMES additionnels POUR LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE d'articles de rôles.
	De la moitié de la contribut ^{on} , d'après les 4 premières ba- ses (art. 49 de la loi).	Du quart de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses (art. 49 de la loi).	TOTAL.						
1,208,797 29	1,145 85	407 81	1,551 64	1,207,245 65	•	1,207,245 65	120,724 26	1,327,969 91	45,095
2,207,475 66	7,555 02	5,081 50	10,414 52	2,197,059 14	•	2,197,059 14	219,705 50	2,416,764 64	65,701
1,084,827 75	2,155 56	014 86	3,068 42	1,081,759 51	2 51	1,081,761 02	108,175 78	1,189,937 40	56,894
1,528,649 02	4,427 00	2,105 75	6,620 82	1,522,028 20	•	1,522,028 20	152,189 14	1,674,217 54	71,647
1,175,530 35	4,858 59	649 69	5,488 08	1,169,848 27	•	1,169,848 27	116,984 52	1,286,852 79	65,816
809,866 86	2,256 55	1,825 19	4,079 72	805,787 14	•	805,787 14	80,578 54	886,565 68	54,765
182,825 56	•	•	•	182,825 56	•	182,825 56	18,282 58	201,105 74	10,265
155,569 90	•	•	•	155,569 00	•	155,569 00	15,557 05	148,006 95	8,798
549,197 88	141 70	87 05	228 75	548,969 15	13 00	548,982 19	54,896 07	585,878 86	16,185
8,082,543 05	22,204 12	9,157 85	31,451 95	8,050,890 10	15 57	8,050,905 47	865,075 82	9,515,979 29	375,162

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1856.

ANNEXE N° 4.

MONTANT

DES RÔLES DU DROIT DE PATENTE POUR L'EXERCICE 1854.

PROVINCES.	PRINCIPAL des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplétifs.	DIX CENTIMES ADDITIONNELS pour LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE D'ARTICLES de RÔLES.	Observations.
Anvers	455,904 44	45,599 22	477,595 66	29,460	Le montant des rôles supplétifs du 4 ^e trimestre 1854 est établi, par approximation, d'après les produits des mêmes rôles formés pour le 4 ^e trimestre 1853.
Brabant	712,520 34	71,251 57	785,551 91	59,620	
Flandre occidentale .	275,038 97	27,505 51	502,542 28	50,482	
— orientale	456,145 81	45,614 02	501,759 83	41,165	
Hainaut	687,152 06	68,714 70	755,866 76	55,254	
Liège	419,811 41	41,981 10	461,792 51	29,469	
Limbourg	70,208 51	7,020 51	77,228 62	9,375	
Luxembourg	55,914 75	5,591 54	61,506 07	8,909	
Namur	158,549 47	15,854 05	152,405 52	15,825	
TOTAUX	5,249,155 54	524,909 62	5,574,045 16	257,557	

POUR L'EXERCICE 1856.

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1856.

ANNEXE N° 5.

MONTANT

DES REDEVANCES SUR LES MINES POUR L'EXERCICE 1854.

PROVINCES.	PRINCIPAL DES REDEVANCES			10 centimes pour fonds de non-valeurs	TOTAL.	5 centimes pour frais de perception	TOTAL GÉNÉRAL.
	Fixes.	Pro- portionnelles.	TOTAL				
Hainaut	8,566 60	192,056 02	201,525 52	20,152 55	221,675 87	11,085 79	232,759 66
Liège	5,854 60	89,430 .	95,284 60	9,528 46	102,613 06	5,150 65	107,743 71
Luxembourg . . .	1,207 30	347 49	1,554 70	155 48	1,710 27	85 51	1,795 78
Namur	3,076 40	4,794 69	7,871 09	787 11	8,658 20	432 88	9,091 08
TOTAUX	16,704 90	287,529 10	304,234 .	30,423 40	334,657 40	16,752 85	351,390 25

Le montant des redevances proportionnelles pour la province de Luxembourg est établi, par approximation, d'après les produits de 1853.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1856.

ANNEXE N° 6.

MONTANT DES RÔLES

DU DROIT DE DÉBIT EN DÉTAIL DES BOISSONS ALCOOLIQUES,

POUR L'EXERCICE 1854.

PROVINCES.	PRODUITS des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplétifs.	NOMBRE D'ARTICLES de RÔLES.	Observations.
Anvers	75,304 °	4,005	Le montant des rôles supplétifs du 4 ^e trimestre 1854 est établi, par approximation, d'après les produits des mêmes rôles formés pour le 4 ^e trimestre 1853.
Brabant	154,549 °	8,120	
Flandre occidentale.	100,454 50	5,915	
— orientale	121,543 50	7,330	
Hainaut	178,672 25	11,523	
Liège	147,773 25	9,515	
Limbourg	56,556 °	2,611	
Luxembourg	38,051 50	2,680	
Namur	68,416 75	4,869	
TOTAUX	899,800 75	56,575	

POUR L'EXERCICE 1856.

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1856.

ANNEXE N° 7.

MONTANT DES RÔLES

DU DROIT DE DÉBIT DE TABACS, POUR L'EXERCICE 1854.

PROVINCES.	PRODUITS des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplétifs.	NOMBRE D'ARTICLES de RÔLES.	Observations.
Anvers	21,810 50	2,517	Le montant des rôles supplétifs du 4 ^e trimestre 1854 est établi, par approximation, d'après les produits des mêmes rôles formés pour le 4 ^e trimestre 1855.
Brabant	25,717 "	2,468	
Flandre occidentale	16,588 "	2,128	
— orientale	20,274 50	2,551	
Hainaut	24,065 "	3,198	
Liège	26,054 75	3,758	
Limbourg	8,554 50	1,277	
Luxembourg	8,740 50	1,260	
Namur	11,850 "	1,601	
TOTAUX.	162,159 75	20,817	

(44)

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1856.

ANNEXE N° 8.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT

DES

ARTICLES DU BUDGET DE L'EXERCICE 1856,

EN CE QUI CONCERNE L'ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES				
	1880.	1881.	1882.		
CHAPITRE I^{er}. — IMPÔTS.					
ART. 1 ^{er} . — <i>Enregistrement.</i> (Principal et additionnels.)					
ACTES	civils publics	8,246,585 25	8,516,506 09	9,358,111 49	
	sous seing privé	776,702 92	956,084 09	588,815 16	
	judiciaires	665,001 55	525,552 58	570,690 85	
	d'huissiers	485,989 14	497,168 71	495,589 48	
Lettres de noblesse	1,102 40	551 20	1,102 40		
Permis de changer de nom de famille	551 20	550 91	275 60		
TOTAL	10,175,950 24	10,274,015 58	10,794,582 96		
ART. 2. — <i>Greffe.</i> (Principal et additionnels.)					
Mise au rôle	32,214 66	35,056 12	56,220 47		
Rédaction, dépositions de témoins et expéditions	258,826 98	259,857 84	255,285 58		
TOTAL	291,041 64	272,895 96	271,505 85		
ART. 3. — <i>Hypothèques.</i> (Principal et additionnels.)					
DROITS	d'inscriptions	125,494 95	114,055 13	115,207 57	
	de transcriptions d'actes de mutation	1,551,298 65	1,661,957 07	1,751,161 05	
TOTAL	1,674,793 58	1,775,992 20	1,866,568 60		
ART. 4. — <i>Successions.</i> (Principal et additionnels.)					
DROITS	de successions	6,155,520 55	5,888,055 80	5,601,461 04	
	de mutation par décès	85,560 02	108,063 22	114,524 97	
	de mutation sur les successions en ligne directe	"	"	578,990 40	
	dus par les époux survivants	"	"	"	
TOTAL	6,219,080 57	5,996,099 02	6,294,976 41		
ART. 5. — <i>Timbre.</i>					
PROPORTIONNEL	Effets de commerce	débite	165,467 05	172,599 20	190,810 40
		visa	32,686 10	38,400 18	45,470 20
		extraordinaire	182,696 20	188,295 10	197,895 90
	Bons de caisse, obligations excédant 5 ans ou illimitées	46,409 0	82,999 80	89,114 50	
	Timbre de coupures	"	25,700 "	20,500 "	
	Effets et obligations résultant d'emprunts au profit d'étrangers	"	"	"	
A REPORTER	425,258 55	505,801 28	545,851 0		

POUR L'EXERCICE 1856.

PENDANT LES EXERCICES				1/5, OU MOYENNE annuelle.	<i>Observations.</i>
TOTAL DE CES TROIS exercices.	1855.	1854 (au 31 decembre)	TOTAL DES CINQ DERNIERES années.		
25,901,000 81 2,101,600 17 1,757,044 56 1,478,547 35 2,756 . 1,577 71 <hr/> 31,242,526 58	11,562,569 94	11,454,996 67	54,259,895 19	10,851,978 64	
101,471 25 755,070 20 <hr/> 855,441 45	278,127 08	268,660 02	1,382,220 45	276,445 89	
352,757 65 4,964,416 75 <hr/> 5,317,154 58	2,064,555 17	1,044,414 22	9,525,021 77	1,865,184 55	
17,625,017 10 508,148 21 578,900 40 " <hr/> 18,510,155 80	8,159,859 15	8,095,953 46	55,665,948 59	7,152,789 68	
526,676 65 116,556 48 568,885 20 218,525 30 44,260 . " <hr/> 1,474,910 65					

POUR L'EXERCICE 1856.

PENDANT LES EXERCICES				1/2, OU MOYENNE annuelle.	<i>Observations.</i>
TOTAL DE CES TROIS exercices.	1855.	1854 (au 31 décembre).	TOTAL DES CINQ DERNIÈRES années.		
1,474,910 65					
4,425,596 51					
44,817 51					
891,140 54					
25,576 "					
108,584 "					
809,088 "					
4,704 72	5,141,676 57	5,209,405 61	14,891,965 45	2,978,595 09	
18 "					
313,822 09					
105,980 12					
540,847 55					
"					
"					
8,540,885 47					
15,500 "	5,500 "	7,000 "	29,000 "	5,800 "	
1,000 "					
16,500 "					
175,107 58	146,599 75	154,881 75	721,599 51	144,279 90	
"					
50,555 82					
170,657 64					
45,819 19					
419,918 05					
141,956 15	156,450 92	115,801 88	604,179 95	120,855 99	
47,506 70					
6,525 75					
90,767 82					
16,557 45					
40,255 28					
551,947 15					

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES			
	1850.	1851.	1852.	
CHAPITRE II. — PÉAGES.				
ART. 1^{er}. — Rivières et canaux.				
DROITS DE NAVIGATION, DE PONTS, D'ÉCLUSES, ETC. (Par rivière ou canal.)	Canal de Charleroy	1,096,127 57	1,175,763 84	1,258,117 22
	— de Pommerœul à Antoing	474,867 17	460,822 54	267,887 42
	— de Mons à Condé	149,028 26	177,527 52	200,951 16
	— de la Campine	22,998 77	23,263 71	34,538 74
	Sambre caualisée	548,764 28	603,250 09	606,854 71
	Escaut	104,260 22	104,724 23	69,053 09
	Meuse	69,960 05	96,105 59	61,758 56
	Divers	250,133 05	247,110 35	227,408 80
	des bacs, bateaux et passages d'eau	55,574 62	47,083 66	48,502 72
	PRODUITS	des bateaux à vapeur { d'Anvers à la Tête-de-Flandre	21,274 69	20,771 40
{ — à Tamise		29,142 10	21,057 "	19,592 54
Vente d'arbres, plantations et herbages	29,777 84	46,771 68	72,766 75	
— de terrains provenant d'emprises	10,590 48	69,507 45	18,970 50	
Location — — —	5,222 67	6,000 76	8,015 08	
Droits de pêche	55,993 "	34,286 06	55,040 73	
Amendes en matière de navigation	504 92	682 36	"	
Excédant de droits d'encan	532 76	1,805 08	"	
TOTAL	2,884,613 55	3,145,530 94	2,963,917 72	

ART. 2. — Routes appartenant à l'État.

1 ^{re} classe	{ Produit des barrières affermées et en régie	710,820 69	757,951 96	684,103 87
	{ Excédant des droits d'encan sur frais d'adjudication	12,414 09	3,748 80	"
2 ^e classe	{ Produit des barrières affermées et en régie	854,758 71	792,691 61	847,805 67
	{ Excédant des droits d'encan sur frais d'adjudication	21,146 09	9,485 41	"
Vente de terrains provenant d'emprises	2,280 33	4,938 45	7,511 81	
Location — — —	8 "	12 "	131 84	
Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	47,440 "	72,546 11	30,532 64	
Domages-intérêts et amendes (barrières, roulages et grande voirie)	14,109 65	11,666 59	"	
Excédant de droits d'encan	224 40	5,304 21	"	
Redevances annuelles	28 34	51 54	45 70	
TOTAL	1,643,211 20	1,658,486 68	1,560,920 62	

POUR L'EXERCICE 1856.

PENDANT LES EXERCICES				1/3, OU MOYENNE annuelle.	<i>Observations.</i>
TOTAL DE CES TROIS exercices.	1853.	1854 (au 31 décembre)	TOTAL DES CINQ DERNIERS ANNÉES.		
3,530,008 03					
1,203,576 03					
526,406 04					
80,801 22					
1,738,869 08					
278,047 46					
227,832 80					
704,673 10					
151,161 0	2,022,306 22	3,187,198 84	15,103,567 07	5,020,673 41	
87,496 00					
69,701 64					
149,316 27					
90,068 43					
19,238 51					
104,250 79					
1,187 28					
2,155 84					
8,995,862 01					

2,132,876 52					
16,163 70					
2,475,235 99					
50,631 50					
14,730 59					
151 84	1,737,783 00	1,608,895 84	8,198,506 43	1,639,661 28	
150,318 75					
25,776 24					
5,618 61					
125 67					
4,851,627 50					

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES			
	1850.	1851.	1852.	
CHAPITRE III. — CAPITAUX ET REVENUS.				
ART. 1 ^{er} . — <i>Domaines.</i> (Valeurs capitales.)				
PAIX DE VENTE DE BIENS IMMEUBLES.	Lois du 27 mai 1857. — 30 juin 1840. — 29 décembre 1842. — 18 mai 1845. — 26 février 1846. — 6 juin 1850. — 5 juin 1850. — 25 mai 1848. — 26 septembre 1855. — 25 août 1851.	11,420 »	529,265 08	80,280 12
	Autres aliénations	53,617 97	19,578 94	15,634 08
PRODUITS	de successions en déshérence	6,684 76	38,117 58	15,022 12
	nets des épaves	1,671 58	580 24	1,051 48
	du séquestre de la famille d'Orange	»	»	51,925 42
	divers	»	425 47	»
PAIX DE VENTE D'OBJETS MOBILIERS HORS D'USAGE.	provenant du Département des Finances	28,891 40	52,459 58	55,118 82
	— — de la Guerre	98,184 59	56,960 54	77,917 90
	— — de la Justice	22,511 24	12,254 59	11,509 94
	— — des Travaux publics.	9,954 58	7,691 »	7,554 01
	— — de l'Intérieur.	2,118 59	5,941 15	3,294 69
	— — des Affaires Étrangères.	2,162 »	799 20	4,884 45
REMBOURSEMENT DE CAPITAUX.	du fonds de l'industrie nationale	74,670 52	88,581 64	114,787 71
	de créances ordinaires	255,759 55	552,058 44	405,289 17
	Avances faites à l'agriculture.	»	»	1,539 86
	Divers	90 71	11 29	»
Rachat et transfert de rentes	5,174 14	2,029 12	49,718 20	
Transactions en matière domaniale	29,569 50	10,842 50	20,560 »	
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions.	64,951 71	5,699 95	50 95	
Excédant des droits d'encan sur frais d'adjudication	52,558 18	51,956 »	»	
Refournissement pour moins value de mobilier (bacs et bateaux).	4,049 28	20 28	785 16	
Parts du trésor dans les biens possédés par indivis	»	»	1,556 58	
Produit d'objets saisis et confisqués	75 22	41 95	195 21	
TOTAL	681,695 12	974,870 52	882,860 87	
ART. 2. — <i>Forêts.</i>				
PRIX DE VENTES	de coupes de Bois (décime compris)	892,224 58	875,411 51	819,756 76
	de chablis, bois de délits et d'élagages	65,044 55	71,522 83	64,288 80
	d'objets saisis et confisqués	242 65	558 69	227 »
	de glandée, panage, foins et herbages	11,545 55	9,807 40	8,370 75
Excédant de droits d'encan sur frais d'adjudication	11,158 19	13,315 80	»	
A REPORTER	970,095 52	970,196 05	892,645 57	

POUR L'EXERCICE 1856.

PENDANT LES EXERCICES				1/5, OU MOYENNE annuelle.	<i>Observations.</i>
TOTAL DE CES TROIS exercices.	1855.	1854 (au 31 decembre)	TOTAL DES CINQ DERNIERES années.		
429,972 20					
68,650 99					
57,824 46					
5,503 50					
51,925 42					
423 47					
90,440 60					
215,063 05					
46,075 77					
24,099 59					
11,354 23					
7,845 05	810,530 24	991,545 50	4,350,109 05	870,021 81	
277,850 67					
991,107 16					
1,559 86					
102 *					
54,921 46					
60,572 *					
70,702 61					
84,274 18					
4,852 72					
1,356 58					
510 36					
2,559,426 51					

2,587,592 65

200,056 04

808 54

29,525 70

24,455 99

2,842,854 72

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES		
	1850.	1851.	1852.
REPORT.	979,905 52	970,196 05	892,043 57
<i>Forêts (suite).</i>			
FERRAGES			
{ des propriétés dépendantes des forêts	3,588 81	4,323 71	1,175 .
{ du droit { de chasse	3,707 78	3,410 77	3,404 07
{ de pêche (baux et licences).	8,558 80	8,770 30	9,622 30
{ Indemnité pour charbonnage.	1,020 .	2,020 .	1,600 .
Concessions de tourbières, carrières, sablières, minéral	24,760 44	16,152 25	14,600 24
Redevances pour construction d'usines et droits d'usage	741 95	510 15	5,250 76
Domages-intérêts et restitutions en matières forestières	3,696 55	3,119 58	•
Recettes diverses	•	158 .	75 30
TOTAL.	1,025,909 45	1,008,652 59	928,557 15

ART. 5. — *Dépendances des chemins de fer.*

LOCATIONS			
{ de terrains réservés par l'administration des chemins de fer.	9,050 78	8,787 05	8,700 10
{ de cafés-restaurants.	12,809 .	12,226 37	27,021 87
{ d'herbages.	6,117 60	8,918 15	11,545 45
{ de vidanges	582 50	585 .	642 50
{ de la pêche	•	•	•
Argent non réclamé	178 59	87 79	•
Aliénations d'immeubles provenant d'emprises	58,985 90	25,591 17	2,746 78
PRIX DE VENTE			
{ de mobilier et matériel hors d'usage	1,425 50	5,988 25	5,749 55
{ d'objets non réclamés	1,137 10	2,660 52	7,858 22
{ d'arbres, osiers et herbages	661 10	5,450 25	5,954 55
Excédant de droits d'encan sur les frais d'adjudication	124 81	101 84	•
TOTAL.	71,162 88	66,594 79	68,198 91

ART. 4. — *Établissements et services régis par l'État.*

ÉCOLE MILITAIRE. — Pensions des élèves.	55,055 50	57,100 .	24,755 05
ÉCOLE VÉTÉRINAIRE			
{ Pensions { des élèves	27,920 08	27,105 58	26,747 55
{ d'animaux malades	4,068 25	5,725 45	4,625 20
{ Produits { consommés en nature	•	•	2,655 79
{ des ventes d'objets divers.	5,027 55	4,112 77	•
Bénéfices de la fonderie de canons.	55,180 24	8,610 40	10,674 10
A REPORTER.	126,158 42	82,665 .	60,457 58

POUR L'EXERCICE 1856.

PENDANT LES EXERCICES				1/5, OU MOYENNE annuelle	<i>Observations.</i>
TOTAL DE CES TROIS exercices.	1855.	1854 (au 31 décembre)	TOTAL DES CINQ DERNIERES annees.		
2,842,854 72					
8,887 52					
10,582 62					
26,937 40					
4,640 »					
55,492 95	962,564 87	984,826 17	4,910,200 19	982,058 04	
6,494 84					
0,815 75					
215 59					
2,962,809 15					

20,538 62					
52,147 24					
26,581 20					
1,808 »					
»					
266 58	54,077 16	64,477 43	324,511 17	64,862 23	
07,323 85					
11,163 10					
11,635 64					
8,065 90					
226 65					
205,756 58					

94,908 55					
81,781 81					
15,318 90					
2,655 79					
9,140 32					
74,473 83					
278,279 »					

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES		
	1850.	1851.	1852.
REPORT.	126,158 42	82,665 "	69,457 58
<i>Établissements et services régis par l'État (suite).</i>			
Abonnement			
{ au <i>Moniteur</i> et aux <i>Annales parlementaires</i>	15,614 05	15,670 69	26,166 50
{ au <i>Recueil des lois et arrêtés</i>	15,661 20	15,607 14	18,011 02
{ au <i>Bulletin du Musée de l'Industrie</i>	2,887 04	5,168 08	5,596 51
Établissements de Ruysselede et de Beernem	"	5,228 07	47,581 79
Maison pénitentiaire de St-Hubert. — Vente de pommes de terre	450 75	"	"
PRIX DE VENTE			
{ d'étalons du haras de l'État	"	155 "	"
{ de porcs	"	"	192 "
Bruyère du Vrygeweid	"	"	751 50
TOTAL.	158,771 46	120,491 98	165,556 50

ART. 5. — *Produits divers et accidentels.*

PRODUITS			
{ des examens et visa des diplômes	11,555 10	6,869 58	8,668 45
{ des diplômes des artistes vétérinaires	1,190 "	1,292 50	1,065 "
{ des brevets d'invention	55,867 57	55,277 91	59,981 05
{ des jeux de Spa	115,617 85	96,484 78	151,659 09
{ du quart des salaires	25,489 15	24,068 80	50,442 56
Restitutions volontaires	"	525 62	276 06
INDENNITÉS			
{ pour remplacement	60,961 55	50,196 16	71,755 70
{ pour décharge de la responsabilité du remplaçant	5,905 44	1,224 58	2,595 22
Dommmages-intérêts et indemnités adjugés au trésor	5,288 24	1,472 86	"
Parts non réclamées dans les amendes attribuées	"	5,564 72	1,557 80
Restitution de parts d'amendes indûment attribuées	"	"	442 58
Excédant de droits d'encan sur les frais d'adjudication	"	267 00	71,567 66
Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au trésor.	85 70	55 85	809 24
Musée populaire de Belgique	"	"	"
Recettes diverses	7,226 20	825 40	2,011 01
TOTAL.	261,050 85	259,005 60	582,407 22

ART. 6. — *Revenus des domaines.*

FERMAGES			
{ de biens-fonds et bât. (Canaux, forêts et chemins de fer non compris.)	52,549 51	45,090 84	41,902 10
{ de pêche et de chasse	120 "	180 "	120 "
GÉNIE MILITAIRE			
{ Location de biens-fonds et bâtiments, de pêche et de chasse.	80,105 58	77,087 59	73,264 04
{ Ventes d'herbages	27,567 68	27,371 02	27,166 50
A REPORTER.	160,540 57	149,729 25	142,452 64

POUR L'EXERCICE 1856.

PENDANT LES EXERCICES				1/3, OU MOYENNE annuelle.	<i>Observations.</i>
TOTAL DE CES TROIS exercices.	1853.	1854 (au 31 décembre).	TOTAL DES CINQ DERNIÈRES années.		
278,279 .	108,245 70	185,877 82	828,923 46	165,784 60	
55,451 04					
49,270 36					
9,051 45					
50,609 36					
450 75					
155 .					
192 .					
731 50					
444,799 04					

26,871 22	508,810 99	475,403 .	1,867,577 60	575,515 55	
5,547 50					
147,126 53					
341,761 70					
78,000 40					
601 68					
182,801 41					
9,811 04					
4,761 10					
4,022 52					
442 58					
71,634 72					
928 77					
10,062 61					
885,565 67					

139,542 45					
420 .					
230,454 81					
82,105 20					
452,522 46					

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES		
	1850.	1851.	1852.
REPORT.	160,540 57	140,729 25	142,452 64
<i>Revenus des domaines (suite).</i>			
Arrérages de rentes	11,144 90	6,725 06	5,190 24
REDEVANCES			
{ de 4 p. % du revenu de biens passés en mainmorte	174 55	110 44	28 05
{ pour concessions de prises d'eau	202 16	456 93	420 10
INTÉRÊTS DE CAPITALS			
{ du fonds de l'industrie nationale	22,277 55	31,376 81	16,425 54
{ de créances ordinaires	29,642 01	52,540 41	22,519 59
Produits de la calamine	7,500 »	7,500 »	7,500 »
Excédant de droits d'encan	»	»	»
Établissement de Couvin. — Vente d'objets mobiliers.	»	1,105 03	7,407 15
Vente d'arbres	574 50	71 25	»
Recettes diverses	»	97 75	76 05
TOTAL.	251,857 23	220,600 05	201,009 90

CHAPITRE IV. — REMBOURSEMENTS.

ART. 1^{er}. — *Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes.*

DEBITS DE COMPTABLES. { Forcements en recette	1,454 60	648 03	205 07
{ Recouvrements divers	5,775 47	503 57	552 16
Soldes de comptes de comptables extraordinaires	50,458 56	12,006 99	12,379 56
Actes de chargements de divers chefs	2,664 42	57 07	754 44
Frais d'impression pour les coupes usagères.	2 20	»	15 27
Remboursement d'un excédant de consignation	»	»	89 90
TOTAL.	58,555 14	15,016 56	15,754 20

ART. 2. — *Déficit des comptables.*

RECouvreMENTS			
{ par prélèvement sur cautionnements	82,865 57	5,702 80	6,004 03
{ divers	28,519 06	458 85	5,425 95
TOTAL.	111,384 63	6,161 65	11,429 98

POUR L'EXERCICE 1856.

PENDANT LES EXERCICES				1/5, OU MOYENNE annuelle.	<i>Observations.</i>
TOTAL DE CES TROIS exercices.	1855.	1854 (au 31 décembre).	TOTAL DES CINQ DERNIÈRES années.		
452,522 46	267,454 56	506,769 11	1,257,001 75	247,552 54	
25,060 29					
513 02					
1,059 25					
70,079 70					
84,502 71					
22,500 »					
»					
8,600 20					
645 75					
174 08					
065,458 06					

2,288 60	7,921 36	58,505 08	111,621 04	22,524 20	
4,400 »					
54,844 71					
3,455 95					
15 47					
89 90					
05,103 70					

93,470 40	2,612 58	1 02	128,285 64	25,657 15	
32,201 84					
125,672 24					

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	RECETTES FAITES				
	1850.	1851.	1852.		
<i>ART. 3. — Recouvrements d'avances faites par les divers départements.</i>					
	Frais de poursuites et d'instances	3,158 12	9,011 45	1,746 74	
MINISTÈRE DES FINANCES.	Frais de surveillance de bois appartenant {	aux communes et hospices	152,690 54	128,908 79	155,185 18
		aux acquéreurs de bois domaniaux	920 10	651 87	716 97
	Remboursement et dégrèvement des contributions.	275 54	1,809 86	2,188 46	
	Cinq pour cent sur recettes pour ordre (frais de régie)	9,202 55	9,856 51	9,099 17	
	Retenues pour frais de perception de revenus provinciaux	6,824 00	8,185 90	7,584 74	
	Recettes diverses.	588 70	200 .	. .	
MINISTÈRE DE LA JUSTICE.	Frais de justice {	en matière criminelle, correctionnelle et forestière.	120,990 69	88,053 51	99,977 47
		en matière de simple police	49,890 07	50,726 45	65,957 70
		militaire	70 75	84 60	1,601 37
	Frais {	d'entretien de mendiants.	581 82	508 97	780 09
		de remplacement de mendiants
Canal de la Campine. {	Annuités des propriétaires riverains	
	Rachat des susdites annuités	
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.	Frais de surveillance de travaux publics concédés	12,248 55	11,265 .	50,460 56	
	Abonnement provisoire des provinces, service des ponts et chaussées.	16,624 58	14,440 99	66,891 20	
	Indemnités pour jouissance d'égouts	
	Recettes diverses.	412 05	
	Subsides des communes pour construction de routes	700 .	1,500 .	
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.	Frais de justice en matière de garde civique.	5,758 75	5,541 21	2,851 46	
	Remboursement de créances	4,500 .	52 18	
	TOTAL.	560,115 26	555,114 16	442,620 09	

CHAPITRE V. — FONDS SPÉCIAUX.

Prix de vente de biens domaniaux. (Loi du 3 février 1845).	450,940 87	685,287 00	1,016,951 15
TOTAL DES FONDS SPÉCIAUX.	450,940 87	685,287 00	1,016,951 15

POUR L'EXERCICE 1856.

PENDANT LES EXERCICES				1/5, OU MOYENNE annuelle.	Observations.
TOTAL DE CES TROIS exercices.	1855.	1854 (au 31 décembre)	TOTAL DES CINQ DERNIÈRES années.		
13,016 29					
594,782 51					
2,297 94					
4,271 66					
28,228 23					
22,594 73					
788 70					
509,901 07					
164,554 20					
1,816 81					
1,479 88	477,290 44	609,968 54	2,225,106 29	444,621 26	
"					
"					
"					
73,973 69					
97,963 77					
"					
412 05					
2,200 "					
12,111 40					
4,552 18					
1,153,847 51					

2,133,159 09	933,350 49	520,862 07	3,589,371 65	717,874 33
--------------	------------	------------	--------------	------------

2,133,159 09	933,350 49	520,862 07	3,589,371 65	717,874 33
--------------	------------	------------	--------------	------------